



## **Table ronde sur la Restructuration et la Modernisation du Secteur de la Défense et de la Sécurité en Guinée Bissau**

**Praia, République du Cap-Vert  
20 avril 2009**

### **COMMUNIQUE FINAL**

1. Conformément à la décision prise lors de la 26<sup>e</sup> réunion du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO, qui s'est tenue le 19 mars 2009 en Guinée Bissau, une Table ronde sur la restructuration et la modernisation du Secteur de la défense et de la sécurité en Guinée Bissau a été organisée par la CPLP, la CEDEAO, l'UNOGBIS et les Gouvernements de la Guinée Bissau et du Cap-Vert, le 20 avril 2009 à Praia.

2. L'objet de la Table Ronde était d'identifier les principaux obstacles à la mise en oeuvre rapide du Programme de la Reforme du secteur de la sécurité (RSS), de trouver les voies et moyens de les surmonter et de proposer des moyens pour insuffler un nouveau dynamisme audit programme.

3. La Table Ronde avait également pour but d'identifier et d'élaborer un ensemble de projets à impact rapide et a reconnu la nécessité d'élaborer un Plan d'action nécessaire pour établir la confiance au sein de la hiérarchie militaire en vue de soutenir le Programme de la RSS, et de répondre au besoin pressant d'assurer la sécurité des autorités afin de leur permettre de prendre des mesures strictes que nécessiterait la réussite du programme.

4. Les pays suivants ont participé à la Table Ronde : Algérie, Angola, Brésil, Burkina Faso, Canada, Cap-Vert, Chine, Côte d'Ivoire, Timor Oriental, France, Gambie, Allemagne, Grande Bretagne, Guinée Bissau, Italie, Japon, Libye, Luxembourg, Maroc, Hollande, Nigeria, Portugal, Russie, Sao Tome et Principe, Sénégal, Espagne, République d'Afrique du Sud et les Etats Unis d'Amérique.

5. Les organisations suivantes ont aussi pris part à la Table ronde : l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), CEDEAO, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les Nations unies, le Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest (UNOWA), UNOGBIS et le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée Bissau (UNOGBIS) et le Programme des Nations Unies pour le Contrôle international de la drogue (PNUCID). (Voir la liste des participants en annexe).

6. Son Excellence Jose Maria Neves, Premier ministre de la République du Cap-Vert, a présidé la cérémonie d'ouverture de la Table ronde, de même que S.E. M. Carlos Gomes, Premier ministre de la

République de Guinée Bissau, co-président qui a aussi prononcé un discours.

7. Le Ministre des Affaires Etrangères du Cap-Vert a présenté l'ordre du jour et la méthodologie de travail de la Table ronde, suivi du Ministre de la Défense de la République de Guinée Bissau qui a fait une présentation sur la situation et les perspectives de réforme de la RSS en Guinée Bissau.

8. La session de présentation de la Table ronde a été présidée par le Président du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO et Ministre d'Etat des Affaires Etrangères du Nigeria, l'Ambassadeur Bagudu Hirse.

9. L'Envoyé spécial du Président de la Commission de l'Union africaine en Guinée Bissau, le Vice-Président de la Commission de la CEDEAO, le représentant de la Présidence de la CPLP, le Secrétaire exécutif de la CPLP, le Président du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée Bissau (UNOGBIS), les représentants de l'Union européenne (le Conseil et la Commission), le Représentant du Secrétaire Général des nations Unies en Guinée Bissau (ONUGBIS) et le Programme des Nations Unies pour le Contrôle international de la drogue (PNUCID) ont fait des déclarations séparées lors de la session.

10. Les participants à la conférence ont été ensuite répartis en quatre groupes de travail composés comme suit :

Groupe I : Réforme du secteur de la défense

Groupe II : Réforme du secteur de la sécurité et de la Justice  
(Police et Justice)

Groupe III : Lutte contre le trafic de drogue

Groupe IV: Affaires institutionnelles et Coordination.

11. La Table ronde a examiné les recommandations formulées par les différents groupes et les a adoptées comme suit :

### **Réforme du secteur de la défense**

#### **i. Elaborer une vision stratégique**

Le Groupe a souligné la nécessité d'élaborer un cadre stratégique qui sera préparé à l'initiative du Gouvernement en collaboration avec tous les acteurs nationaux intéressés sur la base de l'évaluation des menaces, entre autres.

Période : mai 2009 à mai 2010

#### **ii. Actions à impact rapide**

Le Groupe a convenu de mener ces actions et a choisi deux actions qui sont considérées comme étant les plus importantes, dans le cadre du calendrier proposé dans le document :

- Création du fonds de retraite
- Réhabilitation des casernes

#### **iii. Demobilization /Conscription**

- Il a aussi souligné l'importance d'aller de l'avant dans les deux domaines sans pour autant les circonscrire dans le temps.

Tous les deux aspects dépendent, pour leur réalisation respective, de la prochaine structure et du déploiement des Forces armées et doit être en accord avec la construction d'une armée nationale.

iv. Combattants de la liberté

- Le groupe a convenu qu'il s'agit d'une question transversale qui implique tous les secteurs de la société concernés par la réforme, y compris l'Administration publique.
- Les actions présentées dans le Document devraient être mises en œuvre en même temps que la Réforme du secteur de la sécurité. Les budgets, les actions et les chronogrammes devraient être revus à la lumière du recensement en cours.

v. Considérations générales :

a) Financement

- Le groupe a décidé que les budgets devraient être revus sur la base de projets mieux détaillés, au cours de la prochaine Table ronde des bailleurs.

b) Priorités

- Le Gouvernement de la Guinée Bissau devrait se charger de la définition des priorités dans la mise en œuvre des actions selon les principes d'appropriation.

**Réforme du secteur de la sécurité et de la justice**

## Sécurité

- i. Achever le recensement des forces de sécurité sur la base du programme en cours concomitamment avec le programme de l'UE. Ce recensement devrait être achevé d'ici juillet 2009.
  
- ii. Accélérer la mise en place du cadre juridique pour les forces de sécurité. Un travail préparatoire a déjà été effectué, avec l'appui de l'EU. Or, conformément au principe d'appropriation, des décisions politiques cruciales doivent être prises par les autorités guinéennes dans le but de réaliser le cadre juridique, en approuvant les lois organiques et les statuts des différentes forces de sécurité. Cela devrait être achevé d'ici décembre 2009.
  
- iii. Une fois que le recensement est achevé et le cadre juridique des forces de sécurité mis en place, la prochaine étape serait la démobilisation et le recrutement qui doivent être étroitement et directement liés et mis en œuvre simultanément. La démobilisation et le recrutement devraient se baser sur le recensement des forces de sécurité pour permettre aux autorités guinéennes d'identifier les besoins du pays et de fixer les objectifs et les indicateurs de performance. La démobilisation et le recrutement devraient se faire une fois que le nouveau cadre juridique est mis en place et préparé, et non avant.

- iv. Créer un fonds de retraite sur la base d'informations et de l'analyse fournie par le recensement des forces de sécurité.
- v. Réhabiliter/construire des commissariats à l'aide d'un budget préparé sur la base d'une bonne analyse des besoins du pays.
- vi. Créer une Académie de la sécurité pour la formation des forces de sécurité civiles, y compris la formation des formateurs. Son budget devrait être préparé avant la prochaine table ronde sur la RSS en Guinée Bissau.
- vii. Acquisition de service et de matériel d'enquête.
- viii. Renforcement des capacités institutionnelles de la Guinée Bissau pour assurer une protection spéciale aux institutions démocratiques et leurs représentants.

### **Justice**

- i. Créer un cadre juridique approprié pour le système judiciaire. Des décisions politiques doivent être prises par les autorités guinéennes afin de faire de ce cadre juridique une réalité. Cela devrait être réalisé d'ici décembre 2009.
- ii. Construire de nouvelles prisons.
- iii. La réhabilitation des anciennes prisons est déjà en cours grâce au PNUCID et devrait être achevée.

- iv. Un système carcéral devrait être mis en place dans les plus brefs délais, y compris le recrutement et la formation des ressources humaines nécessaires et l'acquisition de matériel.
- v. Les cours et tribunaux existants devraient être réhabilités et le renforcement des capacités du bureau du Procureur général, déjà en cours dans le cadre du Programme de l'UE, devrait être achevé.

### **Trafic de drogue**

- i. Concernant les mesures de restauration de l'autorité de Etat :
  - Les mesures devraient inclure la création et/ou le renforcement des mécanismes de contrôle interne.
- ii. Dans le domaine de l'application de la loi :
  - L'engagement et la disponibilité des forces de police à coopérer avec la communauté internationale devraient être soulignés dans la mesure où la réforme de la Police judiciaire a déjà montré des signes positifs et réalisé des résultats.
- iii. Concernant la lutte contre la corruption :

- Nécessité de donner une dimension régionale au phénomène de trafic de drogue et apporter une réponse nationale et internationale.
- Les salaires des agents de sécurité devraient être payés régulièrement.

### **Réformes institutionnelles**

- i. Concernant le Secrétariat permanent du comité de pilotage chargé de la réforme :
  - Les Institutions existantes devraient être renforcées avec le recrutement supplémentaire d'experts nationaux capables d'assurer la coordination de la réforme avec des processus établis de suivi évaluation et de compte rendu destinés aux secteurs de la défense, de la sécurité, de la justice et de la lutte contre le trafic de drogue ;
  - En cas de besoin, un appel devrait être lancé pour une assistance technique institutionnelle à travers la coopération internationale ;
  - La coordination du dialogue sur la RSS avec la communauté internationale devrait incomber au Gouvernement de la Guinée Bissau et pourrait être soutenue par l'UNOGBIS.

- ii. Concernant la création d'un Fonds d'affectation spéciale pour la RSS en Guinée Bissau :
  - A cet effet, un mécanisme international de coordination et de gestion de la RSS en Guinée Bissau devrait être mis en place.
  
- iii. Concernant le renforcement des capacités de l'UNOGBIS :
  - Un programme de renforcement des capacités de coordination de la RSS devrait être mis en place pour l'UNOGBIS, dans le but de renforcer sa capacité de gestion dans ce domaine.
  
- iv. Concernant l'engagement de la société civile et des médias :
  - Une stratégie nationale sur l'information devrait être élaborée, avec des programmes de formation et de sensibilisation opérationnels destinés à assurer une plus grande participation et une meilleure implication de ces acteurs dans la RSS.
  
- v. Concernant le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et la facilitation de la réforme de l'Administration publique:

- Etant donné la nature transversale du renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et la facilitation de la réforme de l'administration publique, la capacité de la Guinée Bissau à mettre en œuvre les réformes, particulièrement la RSS, devrait être renforcée afin de s'assurer que le pays tire des avantages importants du processus.

12. Les participants ont décidé de recommander aux autorités la mise en œuvre diligente des conclusions de la réunion et se sont engagés à mobiliser les ressources nécessaires.

13. À cet effet, les co-organisateur élaboreront le plan d'action de suivi qui sera présenté aux pays et organisations représentés et à la prochaine réunion du Groupe international de contact sur la Guinée Bissau (GIC-GB).

14. Les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple du Cap-Vert pour les excellentes facilités mises à leur disposition pour le bon déroulement et la réussite de la rencontre.

Fait à Praia, le 20 avril 2009